

Compile-t-on tant ?

Gaston Bernier

Volume 41, Number 1, January–March 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033355ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033355ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bernier, G. (1995). Compile-t-on tant ? *Documentation et bibliothèques*, 41(1), 57–57. <https://doi.org/10.7202/1033355ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Compile-t-on tant?

Au hasard des lectures professionnelles, on rencontre souvent le verbe «compiler». Un rapport annuel de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, d'il y a une quinzaine d'années, contient cette phrase: «Le quatrième employé du service, un bibliothécaire, compile, depuis mars 1978, un index des articles publiés dans des ouvrages collectifs». Tout récemment, on apprend, dans le rapport de la Banque internationale des États francophones pour l'année 1993, que «au Sénégal, les professionnels sont à compiler le Répertoire des autorités-auteurs africains». La liste pourrait se poursuivre. Qu'il suffise, pour l'instant, de signaler les nombreuses pages de titre comportant les expressions parallèles «Compilé par / Compiled by» ou la seule expression française. Tous les bibliothécaires franco-québécois et franco-canadiens trouveront des exemples similaires dans les publications de leurs établissements documentaires.

Le verbe «compiler», selon le *Dictionnaire alphabétique et analogique...* (le Robert), comporte trois sens: mettre ensemble (des extraits de divers auteurs, des documents provenant de différentes sources) pour former un recueil; plagier; et, dans le domaine de l'informatique, changer de langage.

L'origine étymologique du mot est intéressante. Il aurait été emprunté au

latin classique «*compilare*», c'est-à-dire «*piller quelque chose, dépouiller quelqu'un, plagier [un auteur]*» puis «*composer, écrire*». Un commentaire du *Dictionnaire historique de la langue française* (1992) est fort intéressant: «Le mot signifie «*composer un recueil à partir d'extraits de divers auteurs*», souvent avec une valeur péjorative... Par réemprunt à l'anglais «*to compile*»... qui a la valeur non péjorative de «*rédiger [un ouvrage de référence...], «compiler» a parfois cette valeur...*».

Quelques auteurs signalent le sens original du mot et mettent en garde contre les dérives possibles. On trouvera dans le *Vocabulaire général* (1972) du Bureau de la traduction du gouvernement fédéral canadien une note significative: «*to compile est souvent employé en américain pour désigner un travail plus créateur que la simple compilation*». Un exemple suit: «the International Bureau compiles general statistics» et on en offre la traduction suivante: «le Bureau international dresse une statistique générale». La présence au dos de l'édition étatsunienne du volume *Librarians' glossary* de l'inscription «compiled by L.M. Harrod», alors qu'elle est absente de la page de titre de conception britannique, semble confirmer l'hypothèse. Feu le professeur Jean Darbelnet y va plus directement encore dans le *Dictionnaire des particularités de l'usage* (1986) et son avis a été depuis pris en

compte par les auteurs (et non les compilateurs) du *Dictionnaire historique...*: selon lui le verbe «*a en français une valeur péjorative que son paronyme anglais n'a pas*». Et il ajoute, cela intéressera le monde de la documentation, «*On établit une bibliographie, on ne la compile pas*».

Il ne semble pas que l'abandon du verbe «compiler», dans le contexte bibliothéconomique québécois et canadien de langue française et dans le sens de l'anglicisme sémantique signalé, créerait des problèmes insolubles. De nombreux exemples constituent déjà des solutions de rechange à ceux que la nuance péjorative peut agacer: «réalisé sous la direction de...», «compiled by / Préparée par...», «notices établies par la Bibliothèque nationale».

La mise en relation du verbe, absent des lexiques et dictionnaires bibliothéconomiques, avec les substantifs qui en dérivent («compilateur, trice»; et «compilation») aiderait également à en cerner le territoire sémantique de départ.

Gaston Bernier

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec